



ORDRE DE MALTE FRANCE

DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU BAS-RHIN ET DU HAUT-RHIN

Origine

L' « Ordre Souverain Militaire et Hospitalier de Saint Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte », communément appelé Ordre de Malte, est le plus ancien organisme caritatif dans le monde. Fondé en 1048 à Jérusalem, son siège est aujourd'hui à Rome.

Sujet de droit public international, l'Ordre Souverain de Malte possède sa propre constitution et dispose d'un siège auprès de l'ONU et des grandes institutions internationales (UNESCO, OMS, etc). Ses relations diplomatiques avec 105 pays lui permet d'être un acteur-clé dans les grandes crises humanitaires.

En France, les activités des œuvres s'exercent sous l'entité ORDRE DE MALTE FRANCE, association reconnue d'utilité publique.

L'Ordre de Malte est présent en Alsace depuis 1190 au travers d'une dizaine de commanderies hospitalières vouées à l'accueil des pauvres et des malades qui ont perduré jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle. Les délégations alsaciennes actuelles poursuivent aujourd'hui cet engagement.

La devise de l'Ordre de Malte : « Tuitio fidei et obsequium pauperum », le service des pauvres et des malades, et la défense de la foi.

Un verset de l'Évangile

« Car j'avais faim et vous m'avez donné à manger, j'avais soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, j'étais nu et vous m'avez habillé, j'étais malade et vous m'avez visité, j'étais en prison et vous êtes venus jusqu'à moi. Chaque fois que vous l'avez fait à l'un des plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Matthieu 25, 35-40).

Vocation/Mission

« L'Ordre a pour fin de promouvoir la gloire de Dieu au moyen (...) de l'aide au prochain conformément à ses traditions séculaires » (Art 2 / Charte constitutionnelle de l'OSM). Il décline ses activités (santé, solidarité, secours, formations) dans une centaine de pays au travers d'un millier d'hôpitaux, de dispensaires et de centres de soins, mais aussi par de multiples programmes de lutte contre les pandémies et toutes les exclusions.

Vision

« Donnez aux pauvres ce que la maison peut fournir de mieux » (Épithète du Bx Gérard, fondateur de l'Ordre de Malte).

Principales activités

(S) zone Strasbourg, (C) zone Colmar, (M) zone Mulhouse

Maraudes nocturnes véhiculées conventionnées avec le 115 allant vers les personnes vivant dans la rue (dialogue, aspects alimentaires et hygiène, volet social) (S+C+M)

Petits déjeuners de rue avec complément maraude pédestre (S+C+M)

Visite et service aux malades, personnes handicapées ou âgées en établissement ou à domicile (C+M)

Formation aux premiers secours et aux gestes qui sauvent auprès du grand public, scolaires, associations, collectivités, entreprises (S+C+M)

Unité de secourisme pour tenue de postes de secours lors d'évènements publics ou privés et actions de soutien aux populations en lien avec les autorités et collectivités (C+M)

Epicerie itinérante à destination des populations isolées et cachées en zones rurales et des publics étudiants et divers sans ressources (opérationnel fin 2021) (C+M)

Accompagnement d'enfants en situation de handicap à la cantine scolaire et autres activités (C)

Jeunes : actions de sensibilisation à la solidarité et à la charité en milieu scolaire ou paroissial, opérations « ptits déj en Avent et en Carême » (S+C+M)

Collecte de radios argentiques (S+C+M)

Collecte de lunettes (S+C+M), centre de tri et de reconditionnement (C)

Quête lors des Journées mondiales des Lépreux (dernier week-end de janvier) en faveur des dispensaires de lépreux gérés par l'Ordre de Malte (S+C+M)

Conférences et expositions à destination des paroisses, collectivités, club-services, etc faisant connaître l'Ordre de Malte (C+M)

Volet spirituel avec l'aide d'un prêtre animateur spirituel départemental nommé par l'Ordre Souverain de Malte auprès du délégué : résidentialisation à St Etienne (M), laudes, messes, recollections, pèlerinages, retraites dans le charisme de l'Ordre, etc (S+C+M)

Organisation

L'ensemble des activités se déroule au sein des deux délégations 67 et 68 qui regroupent 400 bénévoles.

Chaque délégation est dirigée par un délégué missionné par le siège national. Celui-ci s'entoure d'adjoints territoriaux ou d'activités. Chaque activité est gérée par un responsable accompagné d'un co-responsable.

Tous les intervenants, y compris le délégué et les responsables sont des bénévoles.

Contacts (pour tout renseignement, collaboration, information...)

Site internet : www.ordredemaltefrance.org

Délégué du Bas-Rhin : Thierry Vandamme

Tél 06 89 82 05 21 Mail delegation67@ordredemaltefrance.org

Délégué du Haut-Rhin : Serge Gaussin

Tél 06 07 15 58 64 Mail delegation68@ordredemaltefrance.org

Adjoint nord68/Colmar : Nadia Hoog

Tél 06 88 04 82 22 Mail nadia.hoog@gmail.com

Adjoint sud68/Mulhouse : Gilles Luque

Tél 06 38 18 24 23 Mail gilles.luque@orange.fr

Autour de moi, où trouver la présence de « L'Ordre de Malte » :